

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2013

GARANTIR L'AVENIR ET LA JUSTICE DU SYSTÈME DE RETRAITES - (N° 1376)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS439

présenté par
M. Issindou, rapporteur

ARTICLE 32

À la fin de seconde phrase de l'alinéa 11, après le mot :

« régimes »,

insérer les mots :

« d'assurance »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel